

Visitée le 11/04/2014

1. Tableau synthétique



Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Trottoirs – Eclairage public	Pavés	Bon
Bus (arrêt TEC) le plus proche	23 – 59 m		Arrêts avec et sans abri	Asphalte	Bon
Voitures	Rayon de 500 m		Autoroute A604 Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon
2 roues	1.617 m		Accès au Ravel Ligne 212 Pas de pistes cyclables Routes (voir point 3.)	Asphalte	Bon
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Autoroute A604 Routes primaires / secondaires	Asphalte	Bon
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : escaliers				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	20	50 m	En voirie – Asphalte – Gratuit	Non-sécurisé	Bon
Parking PMR	0				
Parking 2 roues	0				
Parking 2 roues motorisés	0				
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gares « PMR » les plus proches : Flémalle-Haute (5 km) – Liège-Guillemins (10 km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique			Ravel – Bus – PANG – PMR		
Vers le PANG	Pas de signalétique, uniquement 1 panneau à l'entrée du PANG				
Depuis le PANG	Aucune signalétique présente				

Avec le soutien
de la WallonieDEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie

Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
23 – 59	Gare S.N.C.B.
218	Rue d'Ordange
263 – 308	Rue A. de Lexhy









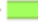
Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

Accès au Ravel



	PANG
	Cheminement PANG - Ravel
	Chaînon de liaison
	Piste cyclable
	Pré-RAVeL
	RAVeL Itinéraire
	RAVeL Section



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons – rayon de 200 m** : accès via des trottoirs, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : accès via des trottoirs
- **Arrêt le plus proche** : « Gare SNCB » situé à 23 - 59 m



Arrêt « SNCB Gare »

Desserte arrêt le plus proche

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
23 - 59	Gare SNCB	0 / 1	41	Ougrée - Seraing - Jemeppe - Mons
			53	St-Lambert - Grâce-Hollogne - Jemeppe
			82	St-Lambert - Glain-Tilleur-Jem.-Gr-Holl.-Montegnée
			86	Jemeppe - Verlainne

Autres arrêts à proximité

Distance (m)	Nom Arrêt
218	Rue d'Ordange
263 – 308	Rue A. de Lexhy



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

➤ **2 roues**

- Accès au Ravel Ligne 212 situé à 1.617 m
 - Routes secondaires : 423 m
 - Routes tertiaires : 126 m
 - Routes résidentielles : 1.055 m
 - Autres routes : 13 m
- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public ;
- Infos Ravel : <http://www.cheminsdurail.be/voies-vertes/wallonie/ligne/212>

➤ **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**

- Accès via :
 - Routes primaires
 - Routes secondaires
 - Autoroute A604



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

- **Quai en direction de Liège :**
 - Accès via des escaliers



- **Quai en direction de Liège :**
 - Accès via des escaliers



- Les quais bas rendent également l'embarquement et le débarquement difficiles



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

5. Equipements

- **Parking Voitures en voirie à 50 m du PANG :**
+/- 20 places – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en asphalte
- **Parking PMR :**
aucun emplacement réservé



- **Parking 2 roues :** aucun emplacement réservé
- **Parking 2 roues motorisés :** aucun emplacement réservé

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gares « PMR » les plus proches :** Flémalle-Haute (5 Km) et Liège-Guillemins (10 Km)
- **Gare « Taxi » la plus proche :** pas de gare



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique, uniquement 1 panneau à l'entrée du PANG



7.2. Depuis le PANG

- **Bus** : pas de signalétique
- **Ravel** : pas de signalétique

8. Remarques et constatations

- Pas d'emplacements « PMR » ;
- Pas de parking « 2 roues » ;
- Pas de parking « 2 roues motorisés » ;
- Pas de signalétique du PANG ;
- Accès difficile via les escaliers.

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'emplacements pour les « 2 roues » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- l'installation d'une signalétique permettant la connexion avec le Ravel.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE